

Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTECH) : (613) 996-6666

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

No. document : 10-2819-0 Date d'émission : 2012/05/09
Version no. : 10.00 Remplace FSSS du : 2009/05/08

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :

SOLUTION DE NETTOYAGE ET DE POLISSAGE DE L'ACIER INOXYDABLE 3M

Code d'identification :

FN-5100-3744-6	XN-1015-7536-5	XN-1015-7228-9	XN-1015-6408-8
XN-1015-5591-2	FS-9100-2648-3	FS-9100-2649-1	FS-9100-2649-3
FZ-0100-0672-9	FZ-0100-0673-7	61-5000-0318-3	61-5000-0869-5
61-5000-6132-2	61-5001-0835-4	70-0708-4135-1	70-0708-4270-6
70-0709-7689-2	96-0000-0064-4	70-0709-9788-0	70-0709-9789-8
70-0711-3340-2	70-0711-3341-0	70-0712-7966-8	70-0713-1355-8
70-0713-1493-7	RN-0009-4013-0	XE-0008-0101-1	

Utilisation de produit :

Nettoyant et lustre pour acier inoxydable

Division:

BUILDING & COMMERCIAL SERVICES

2 Identification des dangers

Principaux dangers :

La boîte aérosol contient un gaz comprimé inflammable.

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU	7732-18-5	40 - 70
HUILE MINERALE BLANCHE	8042-47-5	10 - 30
ISOBUTANE	75-28-5	7 - 13
OLEATE DE SORBITAN	1338-43-8	0.5 - 1.5

NOTA :

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Asperger la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes ou jusqu'au retrait du produit chimique. Obtenir de l'attention médicale. Laver les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Obtenir de l'attention médicale.

Instructions particulières :

L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair :

Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non disponible

Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non disponible

Température d'auto-inflammation : Non disponible

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des extincteurs avec des agents extincteurs de classe B (exemples : poudre extinctrice B, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Ce matériau ne brûle pas. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. (Le niveau d'ENTREPOSAGE DES AÉROSOLS se base sur la définition 30B de la NFPA)

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone - Durant la combustion;

Dioxyde de carbone - Durant la combustion;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Non déterminé

Méthodes de lutte contre l'incendie :

Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

NFPA : Santé 1

NFPA : Incendie 0

NFPA : Réactivité 0

NFPA : Dangers inhabituels de réaction

aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Instructions particulières :

L'aérosol contient un matériau inflammable sous pression.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Éliminer toutes les sources d'inflammation, telles que les flammes, la fumée, les substances fumigènes et les sources d'étincelles électriques. Utiliser des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les déversements majeurs ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs en respectant les bonnes pratiques industrielles en matière d'hygiène. AVERTISSEMENT! Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser. Fermer le cylindre. Si le cylindre ne peut être fermé, placer dans un endroit bien ventilé sous une hotte d'évacuation fonctionnelle ou à l'extérieur, au besoin.

Procédures Environnementales

Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

Méthodes de nettoyage

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections. Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser le plus de produits déversés possibles.

Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse.

Interventions en cas de déversement :

Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les renseignements relatifs aux dangers pour la santé et la sécurité, à la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :

Ne pas stocker les récipients sur le coté.

Matières incompatibles :

- Entreposer à l'écart de la chaleur;
- Étincelles et/ou flammes;
- Entreposer à l'écart de la lumière solaire.
- Entreposer à l'écart des acides;
- Entreposer à l'écart des oxydants.

Ventilation :

Pas de données disponibles.

Prévention des incendies :

La boîte aérosol contient un gaz comprimé inflammable. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation.

Prévention des explosions :

Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et des autres sources d'allumage.

Mode d'emploi :

Ne pas percer, ni brûler le récipient, même après usage. Éviter le contact avec les oxydants.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :

Éviter que les yeux entrent en contact avec les vapeurs, les embruns de pulvérisation, le brouillard ou la poussière.
Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux

Protection des mains :

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:
Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.
Néoprène.
Caoutchouc nitrile.

Protection de la peau :

Éviter le contact avec la peau.
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection respiratoire :

Éviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Dans des conditions d'utilisation normale, les expositions à des contaminants atmosphériques ne sont pas suffisamment importantes pour qu'une protection respiratoire soit nécessaire.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver hors de portée des enfants.

Ventilation recommandée :

Utiliser dans les zones bien ventilées.
Si une ventilation extractive n'est pas disponible, utiliser une protection respiratoire appropriée.
Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient.

Exposition aux ingrédients

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale)

> 90 ml/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

HUILE MINERALE BLANCHE (8042-47-5)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)

Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 5 mg/m3 Catégorie :

BROUILLARD D'HUILE MINÉRALE

CMRG: STEL 10 mg/m3 Catégorie : BROUILLARD D'HUILE MINÉRALE

ISOBUTANE (75-28-5)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)

Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

ACGIH: MPT 1000 ppm

OLEATE DE SORBITAN (1338-43-8)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)

39.8 g/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique, couleur et odeur :	Liquide; Aérosol; émulsion; épais; blanc odeur citrus;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	9 - 11
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 100 C
Point/intervalle de fusion :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Hydrosolubilité :	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible
Masse volumique :	Environ 1 Eau = 1
Densité de vapeur :	Non disponible
Composés organiques volatils :	7 - 13 % calcul établi selon le CARB, titre 2
Vitesse d'évaporation :	Non disponible
Viscosité :	< 4500 centipoise Portion liquide
Pourcentage de matières volatiles :	45 - 85 %

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

Chaleur;
Étincelles et/ou flammes;
Entreposer à l'écart de la lumière solaire.

Matières à éviter :

Acides forts;
Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;

Stabilité et réactivité :

Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Effets en cas de contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.

Effets en cas d'inhalation :

Concentration et inhalation intentionnelles peuvent être nocives ou mortelles.

Une exposition, au dessus de limites d'exposition, peut causer:

Sensibilisation cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit.

Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Effets en cas d'ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Sensibilisation :

Une exposition, au dessus de limites d'exposition, peut causer:

Sensibilisation cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.
Effets sur la reproduction :
Pas de données disponibles.
Énoncés sur les composants :
Pas de données disponibles.
Énoncés sur les produits :
Pas de données disponibles.
Autres effets et données complémentaires :
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

12 Ecologie

Données environnementales :
Persistance/Dégradabilité :
On estime que les composants dits "partiellement biodégradables" se dégraderont complètement dans les systèmes de traitement des eaux usées et dans la plupart des milieux aérobies aqueux ou terrestres. Le(s) surfactant(s) contenu(s) dans cette préparation est(sont) conforme(s) au critère de biodégradabilité établi dans la norme 648/2004 (EC) relative aux détergents.

Potentiel de bioaccumulation :
Les composants dits "à coefficient de partage octanol/eau < 3" présentent un coefficient de partage octanol/eau inférieur à 3, ce qui indique qu'ils présentent un faible risque de bioconcentration élevée par partage dans les tissus adipeux chez les organismes vivant en milieu aquatique. L'intitulé " Facteur de bioconcentration indéterminé " pour certains produits signifie une absence ou une quantité infime de renseignements quant à leur potentiel de bioconcentration ou de concentration dans les organismes aquatiques.

Données d'écotoxicité :
Les renseignements dont on dispose sur le produit ou ses composants ne permettent pas d'en évaluer l'écotoxicité. Les renseignements dont on dispose sur le produit ou ses composants ne permettent pas d'en évaluer les effets sur les systèmes de traitement des eaux usées. L'intitulé " Pas d'information " pour certains produits signifie l'absence de renseignements sur ses effets sur l'environnement. Non déterminé.

Données Ecofate :
Non déterminé.

Énoncés spéciaux pour norme 58/UE/2001 :
Une évaluation conservatrice indique que ce produit présente un faible risque environnemental étant donné que son utilisation et sa mise au rebut risquent peu de libérer des composants dans l'environnement.

13 Elimination

Produit en état de vente :

Incinérer dans des installations industrielles ou commerciales en présence d'un matériau combustible. À titre de méthode d'élimination de rechange, mettre le déchet au rebut dans des installations autorisées à accepter les déchets chimiques.

L'installation doit être en mesure de traiter les boîtes aérosol. Jeter les récipients vides dans une décharge sanitaire. Recycler les contenants d'aérosol vides là où les installations le permettent.

Conditionnement du produit :

Pas de données disponibles.

Instructions particulières :

Étant donné la diversité des règlements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises
dangereuses :

Catégorie pour consommateur

Renseignements spéciaux :

15 Réglementation

Classification SIMDUT :

A, B5, D2B

XN-1015-7228-9

XN-1015-6408-8 et

XN-1015-7536-5 Exempt

NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

LISC - Liste intérieure des substances du Canada

EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
KECI - Inventaire des produits chimiques utilisé en Corée
TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (Étas-Unis)
PICCS - Inventaire philippin des substances chimiques
commercialisées
MITI - Ministère de l'industrie et du Commerce extérieur (Japon)
CICS - Inventaire chinois des substances chimiques

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Ajouts des numéros d'identification de produit de la FSSS;
Section 2 - Composition/Renseignements sur les Ingrédients;
Section 4 - Premier soins;
Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle;
Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle;

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---